

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Lundi 3 Février 2025, à 19h30 **au bureau municipal situé au 2 Rue de l'école** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent</u> :	Yvan Proulx	(02)
	François Binet	(03)
	Régis Audet	(04)
	Johanne Rheault	(06)
<u>Absent</u> :	Michel Rivard	(01)
	Dominik Michaud	(05)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

019-02-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2025**
- 3. **FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. **TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
- 5. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. Subvention ADL 2025-2027
- 6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. Embauche Journalier-opérateur – Ghislain Blouin
 - 6.2. Dépôt des États financiers 2024
- 7. **CORRESPONDANCE AVEC PRISES DE DÉCISIONS**
 - 7.1. Appui financier – Accueil d'Amos
- 8. **RÈGLEMENTS**
 - 8.1. Adoption du règlement # 138-2025 Concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville
 - 8.2. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 139-2025 Relatif aux animaux
 - 8.3. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 140-2025 Modifiant le règlement numéro 119-2021 sur la gestion contractuelle
- 9. **SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 10. **VARIA**
- 11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

020-02-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2025

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 Janvier 2025 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : François Binet
Secondé par : Johanne Rheault
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 13 Janvier 2025 soit accepté tel que rédiger.

021-02-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :
Comptes payés par paiement direct pour un total de 38 382.83\$
Comptes à payer avec les chèques # 018 à 025 pour un total de 15 491.10\$

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le maire fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

Madame Manon Labrecque, comptable, dépose le rapport financier 2024.

022-02-2025

SUBVENTION ADL 2025-2027

ATTENDU QUE la municipalité souhaite maintenir le poste d'agente de développement dans la municipalité;

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER madame Sandra Boutin, directrice générale de la Municipalité, à agir pour et au nom de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière faite à la MRC d'Abitibi, concernant la subvention pour le poste d'agente de développement de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville.

QUE la municipalité appui la demande.

023-02-2025

EMBAUCHE JOURNALIER-OPÉRATEUR – GHISLAIN BLOUIN

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

D'ENTÉRINER la décision que la municipalité procède à l'embauche, M. Ghislain Blouin, à titre de journalier-opérateur, aux conditions précisées dans la politique des ressources humaines et salariales. M. Blouin est entré en fonction en date du 27 Janvier 2025.

QUE conformément à la politique de ressources humaines et salariales, M. Ghislain Blouin sera soumis à une période de probation d'une durée de 6 mois à compter de la date de début d'emploi.

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent monsieur le maire, Pascal Rheault et madame Sandra Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2025.

024-02-2025

APPUI FINANCIER – ACCUEIL D'AMOS

Il est proposé par : Johanne Rheault

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité remettre une aide financière de 150\$ à l'accueil d'Amos.

025-02-2025

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 138-2025 – CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE

ATTENDU QU'avis de motion et présentation du projet de règlement a été donnés avec dispense de lecture à une session ordinaire du conseil tenu le 13 Janvier 2025 à l'effet que le présent règlement serait soumis pour adoption;

Il est proposé par : Johanne Rheault

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement portant le numéro 138-2025, concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville soit adopté.

026-02-2025

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 139-2025 RELATIF AUX ANIMAUX

Avis de motion et présentation du projet a été donné avec dispense de lecture par le conseiller Régis Audet, que le conseil adoptera un règlement relatif aux animaux à la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 11 mars 2025.

027-02-2025

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 140-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 119-2021 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Avis de motion et présentation du projet a été donné avec dispense de lecture par le conseiller François Binet, que le conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 119-2021 sur la gestion contractuelle à la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 11 mars 2025.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

Les conseillers font un suivi de leurs dossiers en cours

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

028-02-2025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller François Binet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h38.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.